## REPUBLIQUE DU BURUNDI



## CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/ 054 DU 10 OCTOBRE 2025 PORTANT NOMINATION D'UN SECRETAIRE PERMANENT ET D'UN ASSISTANT DU MINISTRE AU MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi;

Vu la Loi  $n^{\circ}1/09$  du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi  $n^{\circ}1/05$  du 17 mars 2025 portant Modification de la Loi  $n^{\circ}1/09$  du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/126 du 23 avril 2012 portant Révision du Décret n°100/136 du 16 mai 2011 portant Missions, Organisation et Fonctionnement d'une Coordination d'un Cabinet Ministériel ;

Vu le Décret n°100/127 du 23 avril 2012 portant Révision du Décret n°100/137 du 16 mai 2011 portant Missions, Organisation et Fonctionnement d'un Secrétariat Permanent ;

Vu le Décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant Modification du Décret n° 100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/030 du 18 septembre 2025 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale ;

Sur proposition du Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale ;

## **DECRETE:**

Article 1 : Est nommé Secrétaire Permanent :

Monsieur Emmanuel NGOMIRAKIZA.

Article 2 : Est nommée Assistant du Ministre :

Madame Emmérencienne TABU.

ett X

OS

Article 3: Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 4: Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 🖊 0 octobre 2025

**Evariste NDAYISHIMIYE.-**

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



**Nestor NTAHONTUYE.** 

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE,

Gabriel NIZIGAMA

Lieutenant Général de Police.